

# Planifier ses cultures maraîchères avec QROP

## Co-organisée avec la FD CIVAM du gard et CORAL Occitanie

### Objectifs

Être capable de maîtriser les principales fonctionnalités du logiciel conçu par l'Atelier Paysan pour construire la planification de cultures maraîchères.

### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

### Contenu

Présentation du logiciel et mise en contexte avec d'autres logiciels.

- Utilisation des critères de paramétrage possibles.
- Définition des séries (choix des variétés ou des espèces avec date des semis, plantations et récoltes).
- Construction d'un parcellaire à partir des fonctionnalités du logiciel.
- Saisie ou importation du plan de culture avec les fonctionnalités du logiciel.
- Liste des semences et plants à commander.
- La planification des assolements et des rotations, placement des séries, gestion des rotations, gestion des conflits.
- Le calendrier des tâches : tâches créées automatiquement (semis et plantation) ; saisie des types de tâches ; création de tâches ; validation, report de tâches ; temps de travail groupes de tâches.
- Le calendrier des récoltes : saisie et visualisation

### Modalité d'enseignement

présentiel

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

### Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

Gruit éligibles Vivea, autres fonds de formation, nous contacter

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** : Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

### Dates, lieux et intervenants

**17 nov 2022**

30000 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

André Hoarau, maraîcher et formateur pour l'Atelier Paysan

### Co-organisateur(s)

### Partenaire(s)

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))